GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
secondaire
tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Eglise. Ecole. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
(emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
de division de recensement
de municipalité
de canton, de seigneurie
de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec protection de la bordure
Coupe avec réserve d'arbres-mères
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limité et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe totale (définitive ou à blanc)
Plantation à cycles nuls
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Autres interventions
Récolte dans les bâtiers boisés (décrire les)

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux scripses de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- sapin et/ou épinette blanche
- épinette noire et/ou épinette rouge
- pin blanc et/ou pin rouge
- pin rouge
- pin gris
- mélèze (laricin)
- pruche
- thuya (cèdre)
- plantation

Pessière
- (épinette noire et/ou/épin.rouge occupant plus de 75% de la portie tion.)

- thuya (cèdre)
- mélèze
- pin blanc et/ou pin rouge
- pin gris
- épinette noire et/ou épinette rouge
- plantation (épinette blanche)
- plantation (épinette de Norvège)
- plantation (épinette noire)
- plantation (épinette rouge)

Sapinière
- de sapin et/ou/épin. blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)

- thuya (cèdre)
- épinette noire et/ou épinette rouge
- pin blanc et/ou pin rouge
- pin rouge
- pin gris
- mélèze (laricin)
- plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- avec pin rouge
- et/ou rouge (cela occupant plus de 75% de la portie résineuse)

- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec pruche
- avec pin blanc
- avec pin gris
- avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)

- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec pruche
- avec pin blanc
- avec pin gris
- avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)

Prucheraie
- (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)

- thuya (cèdre)
- épinette noire et/ou épinette rouge
- pin blanc
- pin blanc et/ou pin rouge
- pin rouge
- pin gris
- sapin et/ou épinette blanche
(plantation

Mélèzin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)

- thuya (cèdre)
- épinette noire et/ou épinette rouge
- pin blanc et/ou rouge
- pin rouge
- pin gris
- pruche
- sapin et/ou épinette blanche
- plantation de mélèze (laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec résineux
- avec diverses essences mixtes

Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec résineux

Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec résineux

Peuplement avec sapin
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec épinette noire ou rouge

Erablière rouge
Erablière résineuse
- avec pin gris
- avec pin rouge

Mélangés à feuillus tolérants
- sur station ligneuse

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- Essences intolérantes
- Essences tolérantes
- sur station humide
- (plantation)

Bétulaie à bouleaux blancs
Bétulaie à bouleaux jaunes
Pinède à pin blanc
- avec pin rouge

Pinède à pin rouge
Chênaie rouge
Erablière
- à bouleau blanc
- à bouleau jaune
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes

Plantation d'feuillus à suivre
- de bouleau jaune
- de peuplier faux-tremble
- de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Rocher

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Feu
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE-
10 (ans)	0 à 20 ans
30 +	21 à 40
50 +	41 à 60
70 +	61 à 80
85 +	81 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
10 (ans)	70-30 (ans)
30 +	30-50 +
50 +	50-30 +
70 +	50-50 +
85 +	70-30 +
	70-50 +

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cms.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité de tiges entre 90 et 200 cms. Autres peuplements, majorité des tiges sur et plus de 50 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 90 %	++
Abrupte	91 % et plus	+++

Superficie minimale de pentes ≥ 0-% : 4 ha
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 50+ 03
- S1 = défoliation
- E1 = classe de pente
- C3 = classe d'âge
- peu perturbée
- 50+ = classe de hauteur
- 03 = classe de densité

R C5 m10 01
- R = classe de pente
- C5 = classe d'âge
- origine
- m = classe de hauteur
- 10 = classe de densité
- 01 = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MC NEIL & ASS. (DE26-1)
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : LE GROUPE DRIADE LTÉE (DE26-2)
SIGNATURE :

Photographie aérienne : 1984-85
Carte forestière : Année de publication : 1986-88
Année de révision : ...

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m à 3m	3	4	5	6m et +
A 81%-100%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 61%-80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 41%-60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 21%-40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

COMPOSANTES TERRITORIALES

2 26-1
Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

2*
Unité de sondage

000 14 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

403 06
Bassin hydrographique
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

98400
Municipalité
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

1650 *
Parcelle

12 b
Région écologique

Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/8/84, 1/9/85
Déclinaison magnétique : 18 ° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

32-J-6 S.E.	32-J-7 S.O.	32-J-8 S.E. S.O.
32-J-3 S.E.	32-J-2 S.O.	32-J-1 S.E. S.O.
32-G-14 N.E.	32-G-15 N.O.	32-G-16 N.E. N.O.

32 J/2 S.O.

Compt. For. : 8346-8606-5108
Révision : avril 1991